

Affaire suivie par : Stéphanie HUDE

Tél : 02 72 74 71 22

Mél : sral-agrements-phyto.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Réf : MO / SH - 2024 - 086

AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 254-1, L. 254-2, L.254-3, R.254-1 et suivants ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret no 2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Vu l'arrêté préfectoral N°2023/SGAR/DRAAF/N°153 du 07 avril 2023 portant délégation de signature du préfet de région Pays de la Loire à Madame Annick BAILLE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire ;
- Vu la décision 2023/DRAAF/N°53 du 20 octobre 2023 de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire portant subdélégation de signature administrative ;
- Vu la demande d'agrément en date du 17/10/2012, considérée complète et recevable.

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

L'organisme SAS MODIS ESPACE EMERAUDE
siret 067 201 244 00026

domicilié **26 Rue de la Vendée**
49280 SAINT LEGER SOUS CHOLET

est agréé sous le numéro : **PL01474**

pour l'exercice de l'activité de **distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels**.

Sont couverts par cet agrément les établissements et sites visés ci-dessous :

- 26 Rue de la Vendée	49280 ST LEGER SOUS CHOLET	siret 06720124400026
- 39 Rue de la Vendée	49280 ST LEGER SOUS CHOLET	siret 06720124400067
- 68 Av des Martyrs	03410 PREMILHAT	siret 06720124400059
- 16 rue Clément Ader	85504 LES HERBIERS	siret 06720124400117
- Route de Saumur	49150 BAUGE EN ANJOU	siret 06720124400075
- 51 Av Amiral Chauvin	49130 LES PONTS DE CE	siret 06720124400083
- 1 Chem Grand Douet	79250 NUEIL LES AUBIERS	siret 06720124400125
- ZA Fontaine Calin	44190 CLISSON	siret 06720124400208
- 470 Rue du Puits Japie	79410 ECHIRE	siret 06720124400133

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à NANTES, le 18 janvier 2024

Pour le Préfet et par subdélégation,
L'Adjoint au Chef de service,

Mohammed OUASRI

La présente décision peut être contestée dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, en déposant :

- soit un recours gracieux devant le préfet de région Pays de la Loire ou un recours hiérarchique devant le ministre chargé de l'agriculture ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes par courrier ou par l'application Télerecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr.

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de décision expresse ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours), vous disposez d'un nouveau délai de deux mois à compter de cette décision pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.

La présente décision abroge celle du 29 août 2023 relative à l'agrément n°PL01474